



Regroupement national
des conseils régionaux
de l'environnement

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

2^e édition du concours « Vers des rues plus conviviales : les meilleures mesures d'apaisement de la circulation dans la région métropolitaine de Montréal »

Montréal, le 27 février 2013 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal) et leurs partenaires, les conseils régionaux de l'environnement de Lanaudière, de Laval, de la Montérégie et des Laurentides invitent les villes, les arrondissements et toutes les institutions de la région métropolitaine de Montréal à participer à la 2^e édition du concours « Vers des rues plus conviviales : Les meilleures mesures d'apaisement de la circulation dans la région métropolitaine de Montréal ».

L'apaisement de la circulation consiste à aménager les rues de manière à modifier le comportement de tous les usagers afin qu'ils adoptent des comportements appropriés au milieu traversé. Le concours vise à souligner les meilleures de ces mesures dans les quatre catégories mises à l'honneur soit la réduction de la vitesse des véhicules, la réallocation de l'espace public vers les modes de transport actif, la sécurité des personnes les plus vulnérables et l'intégration urbaine. Il promeut ainsi des visions inspirantes et exemplaires du changement de cap nécessaire devant être opéré en matière d'aménagement urbain.

« Nous sommes ravis que ce concours, dont la première édition concernait uniquement l'île de Montréal, s'étende cette année à l'échelle de la communauté métropolitaine » a souligné Philippe Bourke, directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ). « Les mesures d'apaisement de la circulation constituent un moyen efficace de provoquer le changement dans nos façons de nous déplacer et permettent ainsi de réduire nos émissions de gaz à effet de serre » ajoute Philippe Bourke.

« Pour enrayer l'augmentation incessante de la circulation automobile, il est nécessaire de réallouer différemment l'espace public au profit des transports collectifs et actifs. Pour cela, un réaménagement des rues doit se faire afin d'améliorer la sécurité et la qualité de nos milieux de vie. Ce concours représente une vitrine des bonnes pratiques, qui, nous le souhaitons, favorisera d'autres initiatives du genre » mentionne pour sa part Coralie Deny, directrice générale du CRE-Montréal.

Le dossier de candidature est téléchargeable en ligne au www.rncreq.org et au <http://cremtl.qc.ca> du 27 février au 10 mai. Une cérémonie officielle de remise de prix aura lieu le 13 juin, lors d'une conférence où les gagnants présenteront leur projet.

Le comité de sélection est formé de l'Association des architectes paysagistes du Québec, l'Association de design urbain de Québec, le Centre d'écologie urbaine de Montréal, la Direction de la santé publique de Montréal, Équiterre, la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, l'Institut national de la recherche scientifique, le Centre Urbanisation Culture et Société, Ruesécure Inc., la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal, la Table de sécurité routière du Québec, Vivre en Ville et Vélo Québec.

L'évènement est rendu possible grâce au soutien de la Communauté métropolitaine de Montréal et du Groupe IBI-CHBA.

– 30 –

Renseignements :

Alice de Swarte, Responsable des communications au RNCREQ

Tél. 514-861-7022 poste 24

Courriel : alice.deswarte@rncreq.org

Aurore Tanier, chargée de projets, communication et événements au CRE-Montréal

Tél. : 514-842-2890 poste 222

Courriel : atanier@cremtl.qc.ca